

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 19 juin 2018

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par M. JASPART), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 12 juin 2018

Délibération n° : 27-2018

Objet : Don du Crédit Municipal

Le 3 décembre 2017, le Crédit Municipal de Dijon a organisé une vente aux enchères de prestige.

Le Crédit Municipal a décidé de reverser une partie du produit de cette vente au CCAS de Dijon, pour un montant de 20 000 €.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- acceptent ce don du Crédit Municipal en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon, pour un montant de 20 000 € ;

- disent que ce don est enregistré au chapitre 74 nature 7477.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20180619-27-2018-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité